



# Nouvelles Elles

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC EN CONDITION FÉMININE | Vol. 25, n° 1, Hiver-printemps 2016

**SUIVEZ-NOUS !** Site Internet : [femmes.ftq.qc.ca](http://femmes.ftq.qc.ca) | [www.facebook.com/ccf.ftq](http://www.facebook.com/ccf.ftq)



Sophie Casson

Égalité entre femmes et hommes : nos acquis encore menacés ..... 2

**CE 8 MARS :**  
**Appel à toutes pour se faire entendre ..... 4**

Porteuses d'avenir!  
La 1<sup>ère</sup> École des femmes de la FTQ ..... 7

Nouvelle ressource syndicale sur la violence conjugale ..... 8



Geneviève Guénette



Sylvie Lépine

Un aperçu des militantes honorées ou représentées par leur famille qui ont pris part au lancement de deux nouveaux outils FTQ pour les femmes (Voir p. 6).

# ÉGALITÉ entre les nos acquis



Au cours des derniers mois, le Secrétariat à la condition féminine a procédé à une consultation sur le renouvellement du *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, lequel couvrait la période 2011-2015. Plus informelle qu'auparavant, cette consultation était sur invitation seulement, excluant d'emblée plusieurs groupes de femmes, et s'est faite sans commission parlementaire tel que prévu dans la Politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, adoptée en 2006.

La consultation a porté sur divers thèmes et enjeux du Plan d'action actuel, à savoir les stéréotypes sexuels et sexistes, la mixité en formation et en emploi, l'équité économique, la conciliation travail-famille-études (CTFÉ), la participation des femmes et des hommes dans les lieux de pouvoir et d'influence. D'importants enjeux ont été exclus notamment la santé des femmes (y compris au travail) et les violences à l'égard des femmes.

Le document faisant office de bilan de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental est bien loin de nos attentes : des résultats anémiques, une énumération d'actions disparates et plus ou moins pertinentes réalisées par divers ministères, une absence totale d'analyse d'impact sur les mesures mises en place... C'est d'un grand manque de sérieux!

## Des enjeux cruciaux

En consultation, la FTQ a soulevé plusieurs inquiétudes face à de nouveaux reculs possibles pour les femmes et les travailleuses.

La faiblesse des réalisations rapportées nous invite à la plus grande prudence. En effet, la FTQ craint que la *Politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes* -- qui vient à échéance en 2017 -- pourrait ne plus se résumer qu'à une sorte de coquille vide sans vision globale de grands enjeux comme l'emploi, la CTFÉ, la santé des femmes, et sans reddition de compte du gouvernement en matière d'égalité.



# SOMMET DES

Plus de 75 ans après l'obtention du droit de vote au Québec, des femmes de tous horizons seront rassemblées à Montréal le 4 mars lors d'un premier Sommet des femmes.

Cet événement est organisé par trois femmes bien connues : Lise Payette (ex-ministre et chroniqueuse au Devoir), Léa Cousineau (première femme à présider le comité exécutif de la Ville de Montréal) et Martine Desjardins (leader étudiante universitaire lors de la grève de 2012).

# femmes et les hommes : encore menacés

## La persistance du mythe de l'égalité-déjà-atteinte

Selon plusieurs, l'égalité entre les sexes serait déjà atteinte au Québec. La réalité des femmes et des travailleuses continue pourtant d'être tout autre. Des écarts significatifs persistent entre les hommes et les femmes, que ce soit en emploi, en éducation, dans le domaine de la santé, de la conciliation travail-famille-études, en matière de sécurité, dans les lieux de pouvoir, etc.

Par exemple, en emploi, les femmes ont un important rattrapage à faire. Elles continuent d'être cantonnées dans certaines professions traditionnellement féminines, toujours moins bien reconnues et rémunérées que celles occupées par les hommes; elles ont peu progressé dans les diverses professions masculines; elles continuent d'occuper la plus grande partie des emplois précaires (temps partiel, salaire minimum, etc.); elles continuent de toucher des salaires horaires et des revenus moindres, y compris à la retraite.

À cette situation se couplent des conditions de vie et de travail qui se dégradent de plus en plus, une précarité et pauvreté grandissantes, un accès fragilisé aux programmes sociaux et services publics (santé, éducation, services de garde...), des difficultés accrues de conciliation travail-famille-études; une recrudescence des violences à leur égard, etc.

Reconnaissant ces problèmes -- pour la plupart spécifiques aux femmes --, le gouvernement avait adopté, via Emploi-Québec, la Stratégie d'intervention pour la main-d'œuvre féminine et en avait fait un engagement de son plan d'action pour l'égalité.

Les retards que connaissent les femmes dans presque tous les domaines requièrent toujours des mesures correctrices fortes et efficaces. Or, depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Couillard au printemps 2014 et l'ère d'austérité qu'il nous impose, elles essuient surtout des reculs un peu partout. Tout comme le gouvernement de M. Harper, celui de M. Couillard n'hésite pas à attaquer les droits et acquis des femmes, au mépris du principe de l'égalité entre les sexes et de tous les engagements nationaux et internationaux qu'a pris l'État québécois à cet égard.

En vigueur depuis plus de 10 ans, la Politique gouvernementale du Québec « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait » arrivera à échéance en 2017. Elle est accompagnée de plans de mise en œuvre. Le deuxième plan d'action qui prenait fin le 31 mars dernier a été prolongé d'un an pour permettre au gouvernement de faire la mise à jour de la Politique et d'élaborer un troisième plan d'action gouvernemental.

# FEMMES

Sont attendues près d'un millier de femmes pour entendre le premier ministre Couillard et les autres chefs des partis politiques du Québec sur leur plan d'action pour que les femmes atteignent vraiment l'égalité.

**Un manifeste des femmes<sup>1</sup> a été lancé en amont en novembre dernier pour présenter les exigences des femmes, non leurs revendications.**

**« Nous ne demandons pas, nous ne nous mettons pas à genoux, nous ne supplions pas; nous exigeons pour la première fois les changements que nous avons évalués nécessaires pour l'évolution de notre société », d'expliquer Mme Payette.**

<sup>1</sup> Lise Payette et al., *Manifeste des femmes. Pour passer de la colère au pouvoir*, Québec Amérique, nov. 2015, 27 p.

# CE 8 MARS : Appel à toutes pour se faire ENTENDRE!

Cette année, le Collectif 8 mars<sup>2</sup> a voulu un thème inclusif et mobilisateur qui interpelle l'ensemble des femmes peu importe leur milieu, leur provenance, leur âge, etc. Il a choisi un thème fort et ferme pour réaffirmer que la parole des femmes est le reflet des réalités au quotidien de plus de la moitié de la population du Québec, qu'il est important que les femmes soient unies plus que jamais afin d'être entendues et prises au sérieux **partout**, y compris par le gouvernement.

## Toutes les raisons du monde de se faire entendre

Depuis plusieurs années, les droits des femmes sont constamment attaqués, leurs acquis remis en question, leurs gains fragilisés... quand ce ne sont pas carrément des reculs. Le texte précédent sur *L'égalité entre les femmes et les hommes : nos acquis encore menacés*, en témoigne.

Le gouvernement Couillard a perdu toute crédibilité lorsqu'il est question d'égalité entre les sexes. Il refuse de reconnaître les impacts des décisions de son gouvernement sur les femmes et leur quotidien et, conséquemment, l'accroissement des inégalités qui en résulte.

Plutôt que de nous laisser décourager par ces reculs, nous devons nous faire entendre et, avec ardeur et ténacité, poursuivre la lutte pour l'égalité.

À nous de prendre la parole, de dire haut et fort en quoi les mesures d'austérité imposées par l'administration Couillard affligent les femmes et les travailleuses, que ce soit dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation, des services de garde, de l'équité salariale, de la retraite, des services sociaux ou autres. Il est important d'en parler autour de nous pour mieux réaliser l'ampleur des attaques et des pertes, et mieux faire face collectivement à d'éventuels mesures régressives et néfastes pour les femmes.

Nous sommes loin de l'égalité de fait, celle qui fait partie de la société juste et équitable que nous voulons. **Appel à toutes pour atteindre l'égalité!**

<sup>2</sup> Regroupement des principales organisations syndicales et groupes de femmes du Québec. La FTQ y participe activement et coordonne tous ses travaux pour l'édition 2016.



## Des moyens à notre portée pour nous faire entendre

Les défis de l'égalité se posent aussi dans les milieux de travail et les organisations syndicales. Le 8 mars est une occasion privilégiée pour s'y pencher.

Voici quelques idées d'activités simples, pratiques et rassembleuses pour nous donner l'occasion, dans nos milieux de travail et nos syndicats, d'informer, de sensibiliser et de discuter d'égalité pour les femmes et les travailleuses, pour s'encourager, créer des liens entre nous, raffermir notre solidarité syndicale ou pour célébrer...

- port de l'épinglette du 8 mars et distribution de l'affiche thématique dans nos milieux de travail pour susciter les échanges;
- conférence-débat, déjeuner ou lunch sur un sujet lié à la vie syndicale, comme « la place des femmes dans notre syndicat »;
- activité « 5 à 7 » avec information et échanges pour réfléchir ensemble aux enjeux particuliers pour les femmes;
- organisation d'une session de formation sur des enjeux touchant les femmes;
- diffusion d'information sur les préoccupations des femmes et des travailleuses dans nos milieux par le moyen de tracts, journal syndical, bulletin NouvElles...;
- participation aux campagnes et manifestations pro-égalité et celles contre l'austérité;
- hommage à nos pionnières, nos militantes;
- projection d'un film lié aux conditions de vie et de travail des femmes, avec période d'échanges, etc.

## Des outils de référence toujours pertinents<sup>3</sup>

- Fiche thématique FTQ sur la Journée internationale des femmes;
- De bonnes idées! Un outil de références ... pour vos 8 mars;
- Affiche-dépliant FTQ sur les comités de condition féminine : Les CCF... un maillon essentiel!
- Rapport final sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés;
- Emplois traditionnellement masculins : nos bons coups en matière d'égalité pour les femmes;
- Capsules vidéo de 12 femmes : Pionnières et militantes syndicales de la FTQ;
- S'impliquer, s'inspirer et influencer, Recueil de 23 portraits de militantes FTQ;
- Fiches d'information FTQ sur différents sujets (emploi, syndicalisation, équité salariale, conciliation travail-famille, féminisme, violences faites aux femmes, et plusieurs autres).

<sup>3</sup> Réalisés par le Service de la condition féminine de la FTQ.

Parce que le 8 mars, c'est plus qu'un symbole! Il fait partie de nos traditions syndicales alors qu'il est célébré depuis 1974 au Québec. Il constitue un temps fort pour les femmes de la FTQ. C'est un moment privilégié pour se réunir autour d'une activité, que ce soit pour célébrer nos luttes et nos victoires ou pour nous mobiliser afin de continuer d'avancer.

# EN VUE DU CONGRÈS DE LA FTQ



Normand Blouin

▲ Congrès de 2013

## Rappel sur la participation des femmes

La FTQ tient à rappeler qu'à son dernier congrès, le *Rapport final sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés* a été adopté à l'unanimité. L'une de ses recommandations vise à assurer une **représentation des femmes proportionnelle à leur présence dans les effectifs FTQ, soit 37%**. La FTQ encourage fortement ses affiliés à respecter cet engagement et à augmenter la présence des femmes au congrès. Jusqu'à maintenant, celle-ci n'a jamais dépassé les 30%... Qu'on se le dise!

La FTQ s'affaire aux préparatifs de son prochain congrès qui se tiendra du 28 novembre au 2 décembre 2016 au Palais des congrès à Montréal.

## Pour les femmes déléguées

Comme toujours, deux événements majeurs en condition féminine sont toujours très attendus par les militantes :

- l'activité en condition féminine le lundi, de 17h à 19h; et
- le caucus des femmes le mercredi, dès 16h, à l'ajournement des délibérations en plénière. C'est là qu'est choisie, pour un mandat de trois ans, l'équipe de vice-présidentes représentant les femmes et leur substitut.

Quoi? **Congrès de la FTQ**

Quand? **Du 28 novembre au 2 décembre 2016**

Où? **Au Palais des congrès, à Montréal**

**Plus de détails dans les mois à venir...**

**Inscrivez dès maintenant ces dates à votre agenda!**



On le dit depuis longtemps : pour qu'elles s'impliquent, les femmes ont besoin de modèles. Répondant à ce besoin<sup>4</sup>, le Service de la condition féminine de la FTQ a produit non pas un, mais deux outils spécifiques aux femmes à cet effet. Il s'agit d'un recueil de 23 portraits de pionnières et militantes inspirantes issues des syndicats affiliés de la FTQ, et de 12 capsules vidéo relatant le parcours de plusieurs d'entre elles.

L'objectif premier était de faire connaître des modèles de militantes à l'histoire et aux parcours diversifiés afin d'encourager d'autres femmes – des jeunes et des moins jeunes -- à s'impliquer partout dans les structures et activités syndicales. Par la même occasion, ces outils visent aussi à renforcer le sentiment d'appartenance des femmes à leur organisation syndicale et à faire connaître nos luttes féministes.

L'histoire et les contributions des femmes dans nos organisations sont précieuses et très nombreuses. Comme il fallait faire des choix,

le Service de la condition féminine a demandé aux membres du Comité des femmes de la FTQ de soumettre, après consultation auprès des femmes de leur syndicat ou région, le nom de deux pionnières ou militantes inspirantes toujours en poste.

### Servez-vous-en!

Ce sont nos membres femmes d'abord qui ont demandé ces outils. Ils sont disponibles depuis le lancement le 26 octobre dernier.

La FTQ souhaite fortement que ses membres femmes, et plus largement ses affiliés, utilisent régulièrement ces deux nouvelles productions en condition féminine afin de favoriser la participation du plus grand nombre de femmes à l'action syndicale, à tous les niveaux. Pensez-y lors de l'organisation de vos activités du 8 mars, de vos assemblées générales ou autres.

Le Centre de documentation de la FTQ étant dorénavant fermé, vous pouvez les commander au (514) 383-8040 ou à [mmessier@ftq.qc.ca](mailto:mmessier@ftq.qc.ca).

<sup>4</sup> C'est l'une des 8 recommandations du Rapport final sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés, adopté à l'unanimité au congrès FTQ de 2013.



Sylvie Lépine

C'est Louise Michaud, présidente du Comité des femmes de la FTQ et vice-présidente représentant les femmes qui animait la soirée.

### Un lancement en grandes pompes!



Pour faire connaître l'existence de ces portraits, quoi de mieux qu'un lancement officiel! C'est ce qu'ont fait conjointement le Comité de conditions de vie et de travail des femmes du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain et le Service de la condition féminine de la FTQ dans le cadre de la *Semaine de la relève syndicale*. La salle était bondée. Toutes les militantes honorées y ont pris part ou y ont été représentées par leur famille ou amiEs.

# PORTEUSES D'AVENIR!

## – la 1<sup>ère</sup> École des femmes de la FTQ

C'est dans l'enthousiasme que s'est tenue cette 1<sup>ère</sup> École des femmes de la FTQ, du 8 au 13 novembre 2015. Grâce aux échanges, aux conférences et aux ateliers pratiques, les quelque 65 participantes sont aujourd'hui mieux équipées pour prendre leur place dans les structures syndicales!

### Trois filières

L'École a proposé trois filières de formation : pour la relève, pour les femmes impliquées en santé et sécurité du travail, pour les femmes en position de leadership dans leur syndicat. Si chaque groupe avait son propre programme, de nombreuses activités ont aussi été organisées pour l'ensemble des participantes : conférence d'ouverture, panel, conférence sur l'histoire des femmes et activité sur l'histoire des femmes à la FTQ, activités de créativité, ateliers sur la communication, etc.

### L'égalité : un projet politique inachevé

C'est ce que Francine Descarries, professeure au département de sociologie de l'UQAM, a démontré lors de la conférence d'ouverture. Avec des images éloquentes, elle a démontré que notre société continue de confiner les femmes dès l'enfance dans des rôles très stéréotypés, que l'hypersexualisation des filles et des femmes demeure présente dans l'espace public, que la violence envers les femmes est toujours un enjeu d'actualité, que les femmes ont d'importants rattrapages à faire tant sur le marché du travail qu'en politique...

### Communiquer pour créer des liens et développer la confiance

En petits groupes, les participantes ont pu explorer divers moyens de communication, s'initier ou s'améliorer dans les débats-dialogues, l'écriture et la parole en public. Dans une ambiance conviviale, elles ont expérimenté leurs compétences de communicatrices. Elles en auraient pris davantage!

### Les femmes et le pouvoir : un panel inspirant!

Ce panel interactif a réuni des femmes qui ont partagé leur expérience et leur vision du pouvoir au féminin : Danielle Legault, vice-présidente au SQEES-298, Éline Hémond, fondatrice du

groupe Femmes, politique et démocratie, et Lise Gervais, directrice de Relais-Femmes. Le tout était animé par Johanne Deschamps, conseillère politique à la FTQ.

### Notre histoire

Un incontournable, toujours demandé par les femmes dans nos rangs. Denyse Baillargeon, professeure au département d'histoire de l'Université de Montréal, a présenté un survol des luttes et des gains des femmes pour leurs droits au travail salarié, à un salaire décent et aux droits relatifs à la reproduction.

Ce portrait général a été enrichi par une mise en scène organisée par les animatrices. Quatre pionnières ont pris vie devant les participantes pour rappeler les luttes d'une décennie au cours de laquelle elles ont milité et pour parler de leur engagement. Il s'agit de :

- 1950-1960 : Huguette Plamondon, 1<sup>ère</sup> femme à être élue vice-présidente au Congrès du travail du Canada (1956);
- 1970 : Marie Pinsonneault, 1<sup>ère</sup> femme vice-présidente FTQ représentant son syndicat (1979);
- 1980 : Lauraine Vaillancourt, de la 1<sup>ère</sup> cohorte de vice-présidentes élues aux postes réservés aux femmes à la FTQ (1987);
- 1990 : Nicole Bluteau, marcheuse de la marche des femmes contre la pauvreté, *Du pain et des roses*, puis élue vice-présidente FTQ;
- 2000+ : une militante anonyme qui a souvent manifesté...

### Parmi les suivis...

La remise des diplômes a été marquée par une initiative de participantes du groupe leadership occupant des emplois traditionnellement masculins. Elles ont présenté une Déclaration assortie d'une résolution réclamant la formation d'un comité FTQ spécifique pour approfondir les difficultés qu'elles vivent au travail, avec rapport au prochain congrès de la FTQ. C'est à suivre...



La 1<sup>ère</sup> cohorte de militantes de l'École des femmes FTQ.



Geneviève Guénette

## Nouvelle ressource syndicale



Congrès du travail du Canada  
Canadian Labour Congress

## sur la violence conjugale

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a lancé un Centre de ressources en ligne<sup>5</sup> sur la violence conjugale au travail en novembre dernier.

Sa mise sur pied fait suite au rapport de l'Enquête nationale de 2014 sur la violence conjugale « *Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison?* », menée par le CTC et le Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants. Cette enquête sans précédent a révélé qu'un nombre considérable de travailleuses subissent de la violence conjugale et que cette violence a des effets au travail.

Le nouveau Centre de ressources offre diverses informations pertinentes : une définition de la violence conjugale; des explications sur la façon dont elle influence les milieux de travail; des données du rapport d'enquête. Il est aussi question du rôle des syndicats, de stratégies pour détecter les personnes pouvant avoir un comportement violent ou être victimes de violence conjugale, ainsi que des suggestions d'actions syndicales à poser.

Cette information vise à la fois les membres, et les représentantes et représentants syndicaux pour appuyer les efforts de sensibilisation, briser le silence et améliorer la sécurité dans les milieux de travail.

<sup>5</sup> <http://congresdutravail.ca/enjeux-et-recherche/violence-conjugale-au-travail>

Le Manitoba a adopté le 25 novembre 2015 la première loi prévoyant des congés pour cause de violence conjugale au Canada. Le gouvernement a modifié son Code des normes d'emploi pour que les victimes de violence conjugale puissent prendre des congés payés sans craindre de perdre leur emploi. Il s'agit d'une avancée inspirante pour soutenir les femmes aux prises avec des violences.

## CNESST PLACE À LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ ET DE LA SST

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un changement important s'est produit suite à l'adoption du projet de loi 42<sup>6</sup>. La Commission des normes du travail (CNT), la Commission de l'équité salariale (CES) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ont été fusionnées pour devenir la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité du travail (CNESST).

Cette nouvelle commission est présentée par le gouvernement comme « la porte d'entrée unique pour les services en matière de travail ». Selon le nouveau site, elle veillera à :

- apporter son soutien pour favoriser l'établissement de relations de travail justes et équilibrées entre les employeurs et les personnes salariées dans le respect des normes du travail;

- s'assurer que tous les employeurs du Québec implantent et maintiennent l'équité salariale dans leur entreprise afin que le travail féminin soit reconnu et rémunéré à sa juste valeur;
- administrer le régime de SST en indemnisant les travailleurs et travailleuses victimes d'une lésion professionnelle et en s'assurant que les employeurs bénéficient d'un régime collectif d'assurance responsabilité sans égard à la faute.

Les clientèles peuvent maintenant adresser leurs demandes à une seule et même organisation.

Le nouveau portail est accessible au [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca).

<sup>6</sup> Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la CSST et instituant le Tribunal administratif du travail, juin 2014.



## Abonnement

NOM : \_\_\_\_\_  
 SYNDICAT : \_\_\_\_\_ SECTION LOCALE : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_  
 NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_  
 TÉL : \_\_\_\_\_ NOMBRE DE COPIES : \_\_\_\_\_

**Veillez nous retourner cette fiche dûment remplie à l'adresse de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).**

Vous pouvez aussi vous abonner directement via le [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Faites-nous part de tout changement d'adresse !

Bulletin *Nouvelles en condition féminine* – FTQ

Numéro : Hiver-Printemps 2016

Rédaction : Carole Gingras et Sylvie Lépine

Collaboration : France Laurendeau

Graphisme : Kim Morin, Robert Devost Graphiste inc.

Impression : FTQ

Tirage : 6 000 exemplaires

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal, Québec H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000 • 1 877 897-0057

Télécopieur : 514 383-0502

Site Internet : [ftq.qc.ca](http://ftq.qc.ca) • [www.facebook.com/lafiq](http://www.facebook.com/lafiq) • [www.facebook.com/ccf.ftq](http://www.facebook.com/ccf.ftq) • [twitter.com/FTQnouvelles](https://twitter.com/FTQnouvelles)

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Impression FTQ :



Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1195-8243

Imprimé sur papier recyclé